

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES RIVES DU SAINT-
LAURENT
ENTRE LE BAS DE LA CÔTE DE L'ÉGLISE ET LE PONT DE
QUÉBEC**

**MÉMOIRE SOUMIS AU BAPE
À LA SUITE DE LA PREMIÈRE PARTIE DES AUDIENCES
PUBLIQUES**

**PAR
Pierre Bolduc**

Le 25 novembre 2005

PROJET DU RÉAMÉNAGEMENT DES RIVES DU ST-LAURENT
ENTRE LE BAS DE LA CÔTE DE L'ÉGLISE À SILLERY ET LE PONT DE QUÉBEC

MÉMOIRE SOUMIS AU BAPE
SUITE À LA TENUE DE LA PREMIÈRE PARTIE DES AUDIENCES PUBLIQUES

PAR : PIERRE BOLDDUC

Le 25 novembre 2005

QUI SOMMES NOUS ?

Je suis un résident du Chemin Du Foulon, ma famille et moi habitons au dans le secteur 4 du projet, face au parc de la ville et au terrain de baseball. Je vous envoie ce mémoire sur une base individuel, mais je suis convaincu que nos recommandations sont d'un intérêt commun pour les citoyens du voisinage.

LES SUJETS QUI NOUS CONCERNE

Nous sommes très emballé par l'ensemble du projet en général mais nous sommes concernés par l'intégration du projet avec les infrastructures avoisinantes ;

1) Vitesse du trafic: Récemment les travaux de la piste cyclable sur le Bl. Champlain ont ralenti considérablement le trafic sur le Boul. Ce faisant le Chemin du Foulon est devenue un raccourci prisé par les automobilistes. Le Chemin du Foulon est une zone de 30km/h ou les gens roulent déjà beaucoup trop vite, même les autobus du RTC roulent souvent au delà de 60km/h. Nous craignons donc que si les mesures de ralentissement sur le Bl. Champlain ont du succès que cette situation s'aggrave. Les conséquences pourraient en être beaucoup plus importante puisque le Chemin du Foulon (route historique) est grandement utilisé par les marcheurs, joggeurs, cycliste et surtout les enfants du voisinage.

Recommandation 1: Pour améliorer la qualité de la circulation sur le chemin du foulon nous comprenons que les solutions sont limitées puisqu'il s'agit d'une zone de circulation des autobus du RTC. Le plus simple serait, croyons-nous de modifier la courbe rapide face au 2200 afin de transformer cette intersection en virage à 90degré avec un arrêt obligatoire. Ainsi le secteur 4 serait coupé en deux par un arrêt. En plus nous proposons aussi une signalisation accrue et une campagne de sensibilisation auprès des résidents et des chauffeurs du RTC pour souligner qu'il s'agit d'une zone résidentiel de 30km/h.

2) Intégration avec le CN: Depuis l'été 2005 les résidents sont maintenant coupé d'un lien direct avec le Parc actuel (secteur 4) par une clôture de broche qui a été imposée par le CN. Nous sommes inquiet de savoir de quelle façon le projet entier sera intégré avec le CN qui désire imposer une clôture d'un bout à l'autre du projet. Il n'y a qu'un train par jour, la semaine seulement, qui passe à environ 15km/h. Nous ne croyons pas qu'il y a un problème de sécurité, les années passés l'ont certainement prouvés. Nous

aimerions que la mission "redonnons-nous notre fleuve" soit réalisée et qu'elle ne soit pas entachée par une vulgaire clôture « frost » qui isolerait les résidents du projet.

Recommandation 2: Nous recommandons qu'une entente soit prise avec le CN afin de retirer les clôtures pour rétablir la situation. Nous proposons que le CN rétablisse l'accès au parc via le tunnel qu'ils ont enterré il y a environ 5 ans face au 2200 et en rénovant le tunnel actuel face au 2300. Les installations actuelles ne procure aucune sécurité supplémentaire et augmente même les risques de blessures puisque les enfants maintenant sautent ou se glissent sous la clôture.

3) Aménagement du chemin du Foulon: Le Chemin du Foulon est un secteur historique important de la ville de Québec. La maison des Jésuites, le transport du bois et la construction de navires ont marqué le secteur. Plusieurs bâtiments historiques se retrouve encore sur le chemin du Foulon et le charme du site y a été préservé. Mais malheureusement il y a un manque flagrant d'entretien. Il y a quelques années on nous avait annoncé que les fils électrique seraient enfouis pour redonner le cachet historique au site. Ce ne fût jamais fait mais avant d'y consacrer quelques budgets que ce soit il faudrait peut être faire l'entretien de base. C'est-à-dire réfection du trottoir et de la chaussée qui sont dans un piteux état.

Recommandation 3: Réfection du trottoir et de la chaussée.

Nous comprenons que le secteur visé par ces recommandations est au delà des limites du projet de la CCN. Mais nous croyons que la CCN aura beaucoup plus d'impact qu'un simple citoyen afin de convaincre la Ville de Québec de faire sa part pour améliorer les abords du projet pour ainsi en faire un grand projet.

Pierre Bolduc
Résidant du chemin du Foulon